



la lisette électronique

Conservatoire
d'espaces naturels
Allier

www.cen-allier.org

Mai - Juin 2019

LA LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE L'ALLIER

Vous pensiez qu'elle vous avait oublié, mais elle était seulement très occupée ! Voici la nouvelle Lisette électronique regroupant quelques actualités des deux mois passés et un rendez-vous sur les bords de Loire. Sortez la crème solaire, la gourde et les chaussures de marche, on vous attend !

► A vos agendas !



Samedi 6 juillet à 9h30

ENTRE FLEUVE ET FORET, balade sur la Réserve naturelle

Saint-Martin-des-Lais

Rdv au lieu-dit les Jeandeaux

Sortie gratuite - Renseignements et inscription souhaitée auprès du CEN Allier - 04.70.46.55.03

Photo : RNR du Val de Loire Bourbonnais © CEN Allier



► Assemblée générale 2019

Il y a un mois se tenaient les **Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du Conservatoire**. C'est plus d'une cinquantaine de personnes qui s'est réunie le 18 mai à **Thionne** dans une ambiance amicale.

La **balade matinale** a permis la découverte du patrimoine naturel de la **Sologne Bourbonnaise**, en particulier des étangs, avec une invitée de marque : la tortue cistude d'Europe, le département de l'Allier représentant une de ses principales zones de présence en France.

L'**assemblée générale extraordinaire** a ensuite permis de mettre à jour les statuts de l'association.

Accueillis par Bernard Devoucoux, président de l'association, et J-P Cherasse, maire de Thionne, vice-président de la Communauté de Communes Entr'Allier, Besbre et Loire, en présence notamment d'Emmanuel Ferrand, conseiller régional Région Auvergne-Rhône-Alpes, de Valérie Gouby, suppléante du député Duffrène, de Jean-Marc Dumont, président de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, les adhérents et partenaires de l'association ont validé les rapports moral, d'activité et financier et découvert une partie des actions menées par le Conservatoire en faveur du patrimoine naturel bourbonnais, dont notamment :

- la cartographie des milieux naturels des gorges du Cher et son usage pour permettre la compatibilité des projets de valorisation avec les enjeux de préservation du patrimoine naturel
- les actions d'entretien de la végétation sur le val d'Allier à l'aval du Pont Regemortes à Moulins, définies dans le plan de gestion élaboré par le CEN Allier en lien avec la DDT03 Préfet de l'Allier et tous les acteurs concernés
- l'étude du rôle des étangs de Sologne Bourbonnaise et de leurs impacts en termes de biodiversité et continuités écologiques, avec notamment le soutien de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- le travail de préfiguration du contrat territorial sur le val de Loire auvergnobourguignonne, mené conjointement par le CEN Allier et le CEN Bourgogne.

Merci à tous les participants d'avoir fait de ce rendez-vous annuel un beau moment de partage.

Photo : Ouverture de l'Assemblée générale © CEN Allier



► Touche pas à mes écailles !

La fin du printemps marque la période de vadrouillages de la tortue **cistude d'Europe**. Les femelles quittent les milieux aquatiques et partent à la recherche d'un **lieu de ponte** terrestre, souvent à proximité mais qui les

oblige parfois à traverser routes et chemins. C'est durant cette période que les promeneurs et automobilistes pensent bien faire en récupérant les tortues, les croyant en détresse.

Il est important de rappeler que la cistude d'Europe est une espèce de tortue sauvage protégée, naturellement présente dans l'Allier. Il est interdit de la manipuler ou de la transporter. Cette rencontre en milieu terrestre n'est pas une anomalie. Si vous rencontrez une tortue en réelle difficulté (traversée d'une route fréquentée), il est plus bénéfique, dans la mesure du possible et naturellement selon les risques, de permettre à l'individu de poursuivre sa route, en se tenant à quelques mètres. En effet, dans nombre de cas, la femelle stressée par la capture même rapide **relarguera l'eau stockée dans son corps** et lui permettant de creuser son nid (ameublissement de la terre). En la déposant de l'autre côté de la route, il n'est pas rare de voir la Cistude rebrousser chemin, au risque de retraverser la route. Il s'agit pour elle d'une nécessité de retrouver un milieu aquatique, afin de stocker à nouveau de l'eau.

N'hésitez pas à contactez immédiatement le CEN Allier qui pourra vous donner la marche à suivre. Si par méconnaissance une cistude est récupérée, **il est indispensable (et obligatoire) de la relâcher**, au plus près du lieu de rencontre et dès lors qu'une population est présente. Ne relâcher pas la tortue dans un milieu que vous connaissez, loin de son territoire et occupé par d'autres tortues. En faisant cela, vous pouvez faciliter la **transmission de pathogènes** (maladies).

Vous pouvez également faire remonter toute donnée d'observation de cistude au Conservatoire (tortue en bord de point d'eau, mortalité routière ou autre) qui pilote le Plan régional d'actions pour cette espèce.

Retrouvez toutes les informations concernant cette espèce sur notre [site internet](#).

Photo : Tortue cistude © CEN Allier



► A vos marques, prêts ? Prospectez !

257 !

C'est le **nombre d'espèces** (faune et flore) qui ont été observées lors du **marathon naturaliste** du 1er juin, organisé au coeur du Bocage bourbonnais sur une exploitation de la commune de Châtillon, dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale.

Le but de cette journée était de **prospector plusieurs parcelles et sentiers** au sein d'une exploitation agricole afin d'enrichir les connaissances

sur ce territoire méconnu. Ce sont les oiseaux qui ont ouverts le bal au petit jour avec l'**écoute des chants**, avant de se lancer dans la **découverte d'une mare** de pâture récemment curée. Un petit tour en sous-bois l'après-midi a permis de bien compléter la liste des espèces floristiques, l'amenant à plus de 150.

Une vingtaine de personnes se sont prêtées au jeu et ont eu la chance d'observer le rare Gomphe serpentifère (d'ordinaire plutôt présent sur les abords des grandes rivières comme l'Allier) et un duel entre deux jeunes faucons pèlerins.

Ce marathon naturaliste était une première dans le département et sera renouvelé l'an prochain, cette fois sur le territoire des dernières communes concernées par le projet d'ABC.

Photo : Prospection dans une prairie et au bord de la mare © CEN Allier



► Haute protection pour les sternes

Nous vous en parlions il y a quelques semaines, les **sternes pierregarin (à droite) et naine (à gauche)** font l'objet d'**actions de préservation** sur leurs sites de nidification, notamment pour les préserver du dérangement causé volontairement ou non durant la période de reproduction.

Au pied du Pont Régemortes, à Moulins, se trouve la plus grosse colonies de sternes (deux espèces confondues), représentant **plus de la moitié de la population totale** de l'axe Allier.

Malheureusement, températures estivales aidant, un grand dérangement a été provoqué ces derniers temps sur la dite colonie par les promeneurs profitant des bords d'Allier : pêcheurs, baigneurs et compagnie se servant des îlots où nichent les oiseaux comme point de chute de leur sortie. Des **dommages importants** ont été constatés : dérangement intentionnel, pêche à proximité des îlots... entraînant des **pertes irremplaçables pour la colonie**.

Pour rappel, sur 500m en aval du Pont Régemortes, il est formellement interdit, par arrêté préfectoral, de pénétrer sur cette zone (îles et plages) du 15 avril au 31 août. Tout contrevenant s'expose à une amende minimum de 1500€... pouvant aller jusqu'à 15 000€ en cas de destruction/altération avérée. La police de l'environnement va être renforcée pour veiller au respect de cette interdiction.

Une grande campagne de communication et de nouveaux projets d'aménagement sont à l'étude avec l'Etat, la ville et l'agglomération de Moulins afin d'accentuer la quiétude de ces espèces fragiles, symbole de notre belle rivière Allier.



► Grand final pour l'école d'Huriel

Suite à son inscription au projet départemental "**Mares à conter**" visant à faire avant tout connaître le monde des mares aux plus jeunes et pouvoir les recenser, l'école d'Huriel a choisi pour compléter le projet de **créer une mare pédagogique**, connectée à un réseau de fossés récupérant les eaux de ruissellement, avec l'aide des services de la commune.

Afin de mettre en valeur ce chantier, mais également tous les travaux menés en classe durant l'année scolaire, **une demi-journée a été organisée** le 4 juin afin de convier les élèves mais aussi le grand public pour un petit bilan de toutes ces actions.

Si la mare nouvellement créée ne présente pas encore une allure accueillante (photo en bas à gauche), il a néanmoins été possible d'y observer **une première grenouille** ainsi que de nombreux insectes aquatiques (notonectes).

Les enfants vont mener un **suivi de la mare** dans les mois et années à venir et voir son évolution. Celle-ci s'inscrit dans un réseau de mares présentes autour d'Huriel, toutes de forme et contexte différents, qui vont permettre l'installation rapide d'une faune et d'une flore caractéristique.

Photo : Statue de grenouille créée par les élèves / Observation de la faune de la mare / Mare pédagogique / Supports pédagogiques présentés © CEN Allier

Retrouvez les Lisettes électroniques précédentes en cliquant ci-dessous

Lisettes électroniques



CEN Allier
Maison des associations
03500 Châtel-de-Neuvre



04.70.42.89.34

Le Conservatoire contribue à la mise en œuvre des politiques publiques de protection de la nature sur le territoire bourbonnais :



Crédit photo en-tête : "Guépier d'Europe" - Romain DESCHAMPS

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue